

REVUE DE PRESSE



29 MAI 2018

> 11 JUIN 2018



Mardi 29 mai 2018 / Vandœuvre-lès-Nancy

Rapprochement avec Chavigny



Le président de Moselle et Madon, le maire de Chavigny, élus et responsables de la Métropole, pour un rapprochement effectif.

« La Métropole doit commencer à collaborer avec Chavigny et plus globalement avec la communauté de communes de Moselle-et-Madon qui porte le développement de Brabois forestière, situé dans la continuité du Technopôle Poincaré, dossier phare de la Métropole », avait indiqué en février dernier, Stéphane Hablot, maire de Vandœuvre et vice-président de la Métropole en charge du Technopôle Poincaré.

C'est en vertu de cette exigence que les services de la métropole et le maire de Vandœuvre, Stéphane Hablot, ont rencontré il y a quelques jours les élus de Chavigny, pour leur remettre très officiellement à disposition les études de la Métropole portant sur le développement du Technopôle. « Si nous voulons nous développer de manière cohérente, il faut travailler ensemble et surtout combattre toute tentative de posture nombriliste », poursuit le maire de Vandœuvre.

Par ailleurs, les représentants de la commune de Chavigny devraient désormais être conviés par la Métropole à toutes les réunions relatives au Technopôle Poincaré.

Si dans l'immédiat le rapprochement des deux entités se veut informel, elle pourrait prendre une autre tournure dans l'avenir, Stéphane Hablot plaçant notamment pour une intégration pure et simple de Chavigny et de Neuves-Maisons au sein de la métropole du Grand Nancy.

Jeudi 31 mai 2018 / Neuves-Maisons

La musique au cœur du conseil



Le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est déroulé dans la salle polyvalente de Neuves-Maisons.

Lors du dernier conseil communautaire, les élus ont évoqué la poursuite du partenariat avec l'école de musique E3M. Certains conseillers préféreraient un engagement sur 3 ans au lieu de 6.

Réunis lors du dernier conseil communautaire qui s'est déroulé dans la salle polyvalente de Neuves-Maisons, les élus ont voté unanimement l'élaboration

du plan climat air énergie territorial (PCAET) dont la part de financement à la charge de la communauté de communes Moselle et Madon est estimée à 11.025 € TTC. Cet outil a de nombreux objectifs comme la maîtrise de la consommation d'énergie, la réduction des émissions de GEZ ou la production et le développement d'énergies renouvelables. Afin d'optimiser les moyens, le PCAET sera

mutualisé à l'échelle du pays Terres de Lorraine en partenariat avec les trois autres intercommunalités composant le pays. La poursuite du partenariat avec l'école de musique (E3M) a été accordée à la majorité. Pour rappel, l'école de musique de Moselle et Madon est une association soutenue par l'intercommunalité avec une subvention annuelle de 11.5000 € sur la période de 2015 jusqu'à 2021. Sur ce point, l'élu Gilles Jeanson souhaiterait qu'une réflexion soit lancée afin de trouver des pistes pour diminuer le coût de fonctionnement de l'association et ajoutait : « Je soutiens fortement la démarche musicale mais je pense qu'un engagement financier sur trois ans au lieu de six serait plus pertinent et permettrait un lissage du financement beaucoup plus précis. »

Toujours sur ce point, un conseiller souhaiterait une organisation plus générale de l'action culturelle qui permettrait une vision plus large notamment sur le budget total alloué à la culture. Le président Filipe Pinho a souligné que si la CCMM n'avait pas la compétence culture, pour autant elle reste au cœur de l'action intercommunale. Il a rappelé la forte présence de la Filoche sur le territoire et cité les nombreux projets culturels soutenus par la comcom.

Concernant E3M, il a expliqué les problématiques que rencontrent toutes les écoles de musiques qui ne pourraient survivre sans un soutien affirmé des territoires.

Mardi 05 juin 2018 / Bainville-sur-Madon

Le RAM, Le Fil d'Ariane, a dix ans



Les officiels ont été accueillis par Liliane Gargam, adjointe au maire.



Le kamishibais, théâtre illustré.



Des conseils pour fabriquer des jeux avec des matériaux de récupération.



Cyril, de la médiathèque, partenaire du RAM.



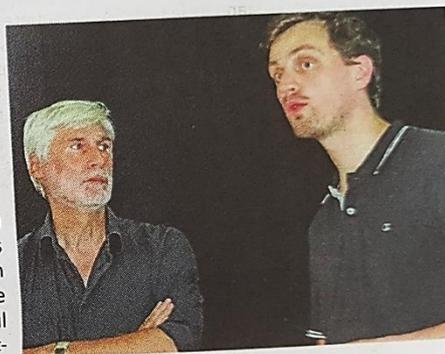
Le relais d'assistantes maternelles de la Communauté de communes Moselle Madon a fêté ses 10 ans dans la salle des fêtes. Un atelier était dédié à la lecture et aux contes avec présentation de tapis de lecture et des kamishibai, petit théâtre où le conteur glisse les images illustratrices. Le thème de la langue des signes était présenté par deux assistantes maternelles formées à cette pratique, ainsi que les dangers des produits polluants dans l'habitat. Françoise Le Cras, déléguée par les autres assistantes maternelles a remis à Sophie, Chloé et Céline, le personnel du relais, les cadeaux confectionnés par les nounous : des bouquets en origami, un album de photos souvenir des 10 ans de leur activité et trois superbes tapis de lecture de quoi enrichir leur valise de matériel. La matinée s'est terminée avec un film débat animé par Sandra Loddó « Comment être parents ». Le film est consultable à la médiathèque.

Jeudi 07 juin 2018 / L'Abeille / Moselle et Madon

■ Environnement ¹³

Patrimoine et énergie

Dans le cadre du cycle « Habiter » La Filoche avait organisé une conférence sur « Patrimoine et énergie : réhabilitation de maisons anciennes ». Animée par Pierre Becker et Maxime Locks du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), elle a intéressé une trentaine de personnes. En introduction, la représentante de Terres de Lorraine a expliqué les aides que la structure peut apporter pour les travaux destinés à réduire ses dépenses énergétiques (analyse de la situation, aspects juridiques, conseils, analyse des dossiers techniques ou de financement, etc). Les CAUE, créés en 1977, ont une mission de conseil, de sensibilisation. Les conférenciers ont abordé plusieurs aspects, s'appuyant sur des exemples du Saintois. Selon les époques de construction, les matériaux, les maisons sont plus ou moins consommatrices d'énergie. Les travaux à entreprendre sont fonction de cette situation de départ. Il convient donc de ne pas faire n'importe quoi, de prendre l'appui de personnes compétentes. L'aspect énergétique n'est pas le seul à prendre en compte. Il faut préserver l'identité de l'immeuble tout en lui permettant le confort. Il convient aussi de se projeter dans l'avenir en entreprenant des travaux. Dans l'ordre de priorité, c'est la toiture qu'il faut commencer à isoler, puis s'intéresser à l'étanchéité à l'air et à la ventilation, les déperditions par les ouvertures, par les murs, par le sol et quand tout est résolu, se pencher sur le système de chauffage. Co-organisée avec l'association de défense des consommateurs CLCV, la conférence s'est achevée par l'intervention de Bernard Michel qui a attiré l'attention sur les polluants à l'intérieur des habitations.



Daniel Bontemps

Festivelo'mm : Et de trois !



Festivelo'mm, c'est tout simplement faites du vélo en Moselle et Madon. Lundi 28 mai, plus de 320 écoliers ont convergé à bicyclette jusqu'au secteur de la base nautique de Messein. Ils étaient encadrés par leurs enseignants et des bénévoles, une quarantaine d'adultes. Sur les supports laissés en place à la suite du triathlon de la veille, des bicyclettes de

toutes tailles s'alignaient sagement. Les écoliers étaient venus de Chaligny, Chavigny, Ludres, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Parey-Saint-Césaire et Pulligny.

De multiples activités, sportives, ludiques, mais aussi prévention les attendaient. Les écoliers apprenaient ainsi les règles de vérification de leur vélo avant une sortie ou périodiquement. Le stand de la prévention routière (préfecture) s'intéressait au partage de l'espace public. Il avait financé les gilets jaunes et les brassards réfléchissants. Il y avait encore la MAIF-Prévention avec un circuit à parcourir en respectant la signalisation, l'atelier de l'association Célaktri, un petit film tourné en 2017 sur le retour à vélo de Sion par les des élèves de Chavigny, le voyage à bicyclette au Cap Nord du Spinalien Francis Lopez, des jeux de société géants créés par la Maison du Vélo de Nancy. Sans oublier le défi, parcourir un total de 2000 « bornes » en cumulant les tours du lac par les écoliers.

D. B.

Jeudi 07 juin 2018 / Thélod

Les ados aiment leur village



Dans le cadre de l'animation ados, Oxana, Noa et Loïc ont nettoyé le lavoir dans lequel vivent des poissons. Tous les mardis soir une animation est proposée à partir de 18 h 30 salle des jeunes au dessus de la mairie. Prochain rendez-vous : le repas du village le 10 juin avec l'école de musique de Neuves-Maison.

Vendredi 08 juin 2018 / Chavigny

L'école élémentaire de Chavigny à Festivélo'MM



Les élèves de Michel Antalik accompagnés de parents brandissent leur engagement

Faites du vélo en Moselle et Madon, c'est la vocation de Festivélo'MM !

Dans le cadre de leur projet vélo de l'année scolaire, les 2 classes de Michel Antalik et de Céline Décamps (Ecole élémentaire du Chatel) faisaient partie des 14 classes du territoire accueillies à la base nautique de Messein. Quand 300 enfants utilisent le vélo pour partager ensemble des ateliers, un enchaînement d'activités proposé par le service animation sportive de la Com'com Moselle et Madon leur permet de réaliser une exposition, d'assister à une projection, de faire la boucle de l'étang et de réaliser des défis autour des jeux.



COMMUNES

CCMM

Dimanche 27 mai 2018 / Maizières

Halte aux dépôts sauvages !



Depuis quelque temps, les employés communaux ont signalé des dépôts sauvages de déchets, devant l'atelier des services techniques, sur la plateforme des bennes à verres, papiers et vieux vêtements. Des gens peu scrupuleux confondent cet endroit avec la déchetterie.

Mercredi 30 mai 2018 / Pulligny

Bienvenue chez les Pelouche



Les Pelouche au complet, dans une mise en scène soignée.

Le cabaret de la rivière, animation proposée par la commune de Pulligny, en partenariat avec la Cité des Paysages, aura lieu le 22 juin sur le site de l'entre deux eaux. Cette manifestation sera animée par la famille Pelouche, tout droit sortie de l'imaginaire de Patrice Guillaumet du Petit Théâtre d'Ernest, afin de découvrir le Madon, site Natura 2000, au fil de ses légendes et au fil de l'eau.

Les Pelouche (des gens sûrs) relancèrent le parc de leur ancêtre, surtout sous l'impulsion de la Corine. Il y a évidemment Pèpère Pelouche, le patriarche incarné par Patrice Guillaumet, puis la Corine, qui veillera à ce que tout ce passe bien, interprétée par Anne-Ma Bousange-Diaquin. Félix, frère jumeau de la Corine, pas toujours très malin puis Momo, diminutif de Maurice. Les cousines : Madona et Coline, l'une née au bord du Madon et l'autre à Sion puis les frères Phil et Louis dont un est aveugle, mais voit quand même ce qui l'arrange !

Chacun des 8 guides a ses particularités qui les rendent tour à tour attachants, charmants et drôles. A partir de 18 h, la famille Pelouche proposera une déambulation théâtralisée menant aux stations disséminées sur le site.

Dès 20 h, Les Pelouche présenteront le cabaret de la rivière, sa soirée festive et musicale avec restauration, accompagné par l'école de musique de Moselle et Madon. Reste à venir et à les suivre pour découvrir la richesse de la faune et de la flore du Madon.

Vote des subventions

Réuni ce lundi, le CM a voté les subventions aux associations.

AMC : 450 €, pêcheurs à la ligne : 450 €, Ass vélo : 450 €, Créa passion 150 €, ARPA : 1350 + 350 sub excep, amis de l'orgue 300, Souvenir français : 400, Fla'danse 700, FLAM 54 : 400, ASF volley : 150, badminton : 300, ASF tennis de table : 150, Les Traits vivants : 350, HBCFR : 2250, FCRFMM : 700, loisirs et cultures : 450, USEP 200 -

Le tirage au sort des jurés d'assises 2019 a été effectué. Trois personnes ont été désignées.

Débat sur Les Bosquets



Les élus ont insisté sur la baisse d'attractivité du village.

Mercredi soir, dans une salle polyvalente pleine à craquer, était organisée une réunion d'information au sujet du projet de construction des Bosquets.

En présence de représentants du conseil départemental et du cabinet d'urbanisme compétent, le conseil municipal a pu présenter en détail aux habitants l'ensemble des réflexions ayant conduit audit projet, depuis l'historique du site, en passant par la communication effectuée autour de l'éventuel

lotissement qu'il a reconnu n'avoir peut-être pas toujours bien maîtrisée bien que plusieurs articles soient parus sur le sujet et malgré deux précédentes réunions.

Les élus ont insisté sur la baisse d'attractivité du village qui selon eux est due aux maisons actuellement en vente et qui ne trouvent pas d'acquéreur, d'où une population qui stagne et une pénurie d'enfants à l'école maternelle du village. Des voix contestataires ont rejeté ouvertement cet argument, ce qui n'a pas empêché la présentation de se dérouler entièrement et dans le calme. Les membres du conseil municipal et leurs invités ont ensuite répondu aux questions et préoccupations des habitants présents, qui faisaient pour la plupart partie des opposants.

Pour autant, aucune décision ne semble prise pour le moment, mais la discussion semble lancée, ce qui était le but de cette réunion.

Le château d'eau peut-il encore être sauvé ?



Réunion publique, le 27 juin.

Le projet financé intégralement par des dons de particuliers, a besoin d'être soutenu par les Richardménillois lors d'une prochaine réunion publique, le 27 juin, pour avoir encore une chance d'exister.

À la suite du conseil municipal du 22 mai, Serge Triffault a rédigé une longue et virulente lettre ouverte adressée au maire, aux élus et aux membres de l'association Château d'Oh.

Trois options envisagées

Elle dénonçait « la mascarade » qu'a été ce conseil et reprochait aux élus le vote à bulletin secret qui a confirmé la précédente décision du conseil de céder le château d'eau à Nexity pour destruction. M. Boussert, qui avait confié à de l'Est Républicain, le 17 décembre 2017 que « le projet était en bonne voie », devra pourtant suivre cette décision.

Une nouvelle réunion de l'association s'est tenue le 31 mai pour aborder l'avenir de l'édifice. Trois options ont été envisagées : la dissolution de l'association, un recours contre Nexity dès que le permis de démolir sera publié ou un recours contre la décision du conseil municipal.

Selon les membres de l'association, ces recours seraient possibles car le conseil n'aurait débattu de la question de la destruction du château d'eau que trop brièvement et superficiellement. De plus, les architectes des Bâtiments de France que M. Triffault a rencontrés lors de l'élaboration du dossier de sauvegarde du château d'eau étaient défavorables à sa démolition.

« Comme la passerelle Mangin en son temps, notre château d'eau ne mérite-t-il pas d'être sauvé ? » concède Céline Dethière, membre de l'association Château d'Oh et arrière-petite-fille du maire qui a fait construire le bâtiment en 1938.

Une ville complètement à la rue



Dimanche 10 juin, la surprise, la prouesse, le délire et le talent attendent au coin de la rue !

Les Néofolies célèbrent dimanche 10 juin les 10 ans d'un petit festival de spectacle de rues qui bénéficie à la fois de l'atout charme et d'une programmation aussi qualitative que populaire. Mais gare à la cuisinière !

C'est un lieu où la cuisinière peu aguerrie, et dont la recette finit en apocalypse, côtoie l'agent immobilier qui se pique de vendre - excusez du peu - toute la

place publique ! Un lieu où un poisson de mer implore Lucile de le ramener chez lui, dans l'océan, que la folklorique jeune femme va tenter de rejoindre en voiture, avec le bocal sur le siège arrière... C'est un lieu où les chapeaux volent pour mieux... ne pas retomber (le jongleur y met un point d'honneur !), où Tony Gratofsky, dompteur de sonimaux, s'aventure sur le pavé en même temps qu'Ulik, le génial inventeur du tubamobil, « croisement fou d'un tuba et d'une moto ». C'est un lieu... c'est la rue. La rue qu'il y a dix ans maintenant, la municipalité a décidé d'investir culturellement, en imaginant les Néofolies.

4.000 personnes

Aidée d'artistes qui n'ont pas gonflé leurs cachets, heureux pour certains de pouvoir roder leurs shows « auprès de vrais gens », la programmation a immédiatement tenu la route. « Même si on a été d'emblée douché par l'orage », se souvient François Brand, adjoint à la culture. « L'année suivante aussi d'ailleurs... Mais on s'est dit que si on voulait faire quelque chose dans la rue, hé bien on n'avait pas le droit d'avoir peur de l'orage. » D'ailleurs les gens restent. Ils ouvrent leur parapluie, mais ils restent. « Et puis depuis trois ans, on a droit au soleil ! »

Et au succès croissant. Sur cette journée entièrement consacrée aux arts des rues, on peut espérer jusqu'à 4.000 personnes. Les organisateurs n'en espèrent d'ailleurs pas plus. « Ce sont aussi des petites jauges ne dépassant pas 400 spectateurs devant un même spectacle qui font le charme de l'événement. En plus, bien sûr, d'une programmation tout public qui allie prouesse et gentille provocation. » Précisons que plusieurs associations, impliquées en termes d'animation, complètent l'offre des troupes professionnelles. Ainsi voit-on se dessiner le tableau d'une ville complètement à la rue... et heureuse d'y être !

Lysiane GANOUSSE

Le développement durable se concrétise à la cantine



Du côté des cours élémentaires.

Les parents d'élèves étaient invités à partager le repas de leurs enfants pour découvrir les installations et les actions des écoliers en faveur du recyclage des déchets.

A l'occasion de la semaine du développement durable et dans la continuité de l'activité « potager » créée fin avril, le péricolaire à l'espace Claudine-Gérardin sous la responsabilité d'Aurore Mourot a ouvert ses portes aux parents, le temps de partager

un repas avec les enfants dans le but de découvrir les installations, le déroulement d'un service et la qualité des menus diversifiés proposés chaque jour.

Ce jour-là, la Lorraine était à l'honneur. Les 80 écoliers inscrits, séparés en deux salles, les petits d'un côté et les plus grands de l'autre, la dizaine de parents présents et les 8 membres du personnel ont pu déguster 70 % de produits régionaux, deux menus locaux. Le péricolaire a opté pour le zéro déchets. Deux enfants sont désignés à la fin du repas. Le premier a pour mission de récupérer l'eau non utilisée sur les tables et d'aller la vider dans un récupérateur d'eau. Le deuxième est chargé d'apporter tous les déchets alimentaires dans un conteneur pour faire du compost.

La prochaine étape est de mettre en place des serviettes en tissus pour les réutiliser après les avoir lavées afin d'éviter le gaspillage. Enfants - parents étaient ravis de cette initiative et de ce moment convivial.

Vendredi 08 juin 2018 / Chavigny

Décès de Jean-Marie Weiss



Jean-Marie Weiss nous a quittés brutalement lors d'un voyage en Martinique. Né le 5 avril 1958 à Baccarat, Jean-Marie rencontre Madeleine Haselvander avec qui il se marie le 29 septembre 1979. Le jeune couple s'installe à Chavigny le 1^{er} juin 1984. De leur union naissent 3 enfants : Pierre-Olivier, Yves-Florent et Clémence. Jean-Marie fait toute sa carrière à la Poste. Il commence à 17 ans avec des remplacements de facteurs et grâce aux formations et concours, il gravira tous les échelons jusqu'à devenir cadre bancaire. Parallèlement, il mène une vie publique : successivement conseiller municipal depuis 2001, conseiller communautaire de 2001 à 2014 et adjoint aux finances depuis le 16 mars 2008 à la mairie de Chavigny.

Ses obsèques sont célébrées samedi 9 juin à 10h en l'église de Chavigny. Nos condoléances.

Opération nettoyage



Pour une première, plusieurs personnes se sont engagées.

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, les ambassadeurs Echogestes Moselle et Madon et les habitants du quartier des Lumières à Neuves-Maisons ont participé au ramassage des déchets disséminés un peu partout. Ainsi, un constat a pu être établi : les mégots de cigarettes, pour une si petite zone sont accablants d'autant plus qu'il faut une centaine d'années pour qu'ils se dégradent ; plus de 3,5 kg de plastique divers ramassés, des dizaines de canettes en aluminium, 4,5 kg de déchets ménagers et des

hétérogènes représentent le triste tableau de chasse établi en seulement une petite matinée.

Le point positif reste la prise de conscience des parents qui passe par l'éducation des enfants. La mairie, la communauté de commune, Covalom et Renov'outils se sont portés partenaires pour cette opération qui, s'en nul doute, sera renouvelée dans d'autres quartiers par les bénévoles ambassadeurs.

Périscolaire : une pétition contre les nouveaux tarifs



Des modalités jugées « drastiques et contraignantes » par le collectif des parents d'élèves.

Le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et primaires entraîne de nouvelles modalités d'inscription des élèves à la garderie, à la cantine et à l'accueil des loisirs : « plus chères et moins pratiques », avance le collectif de parents d'élèves qui a lancé une pétition.

Celle-ci a déjà recueilli 120 signatures de parents qui désapprouvent ces nouvelles mesures concernant les 250 enfants qui fréquentent les services périscolaires. Le ticket de cantine augmente, passant à 7 €. De plus il est demandé aux parents de prévoir un planning mensuel pour l'inscription de leurs enfants. Si les prestations ne sont pas décommandées, une majoration de 25 % s'applique, donc un repas non consommé coûte 9 €. Or beaucoup de parents travaillent au CHU et leur planning de travail est établi à la semaine. D'où la pétition pour refuser les nouvelles modalités « drastiques et contraignantes » et la demande d'une concertation avec la mairie, ses explications purement financières n'ayant pas convaincu.

Le groupe des parents d'élèves des écoles de Bure, de la Plaine, de Zola, de Louise-Michel et de Léon-Blum espère être entendu dans le cadre d'une démarche « positive » et ne voudrait pas laisser, par exemple, des enfants sans surveillance pendant 15 minutes afin d'éviter de payer 3 €. « L'effort devrait être partagé ».